



Attestation d'audit à la Norme AOECs

ECOCERT France
BP 47 - 32600 L'ISLE JOURDAIN - France

Ecocert France fait partie des organismes habilités par l'AFDIAG (Association Française Des Intolérants Au Gluten) à réaliser des audits suivant la Norme AOECs dans le cadre de l'utilisation du label "Epi de blé barré" pour les produits sans gluten.

**Après inspection des procédés de fabrication des produits sans gluten,
 l'organisme d'audit atteste que la société**

Nom et adresse du site de fabrication

JEAN HERVE
Rue de la République
36700 CLION - FRANCE

Respecte les exigences de la Norme AOECs (Septembre 2016) pour les produits listés sur l'annexe technique ci-jointe.

Date d'audit : 23/06/2020

Date limite de réaudit : 31/12/2021

Numéro d'attestation : n° 20281/23062020

Version n° 2 en date du 27/01/2021

Attestation valable jusqu'au 31/03/2022

Par : Thierry STOEDZEL, Directeur Général

Cette attestation n'est pas valable sans l'Annexe Technique.

Elle doit être transmise à l'Association Française Des Intolérants Au gluten (AFDIAG) pour la validité du contrat de licence type ELS et l'utilisation du logo « épi de blé barré » européen sur l'emballage des produits sans gluten.

Pour contester la validité de cette attestation vous pouvez contacter :



Annexe Technique à l'Attestation

Numéro de l'Attestation : n° 20281/23062020

Version n° 2 en date du 27/01/2021

Nom et adresse du site de fabrication

JEAN HERVE
Rue de la République
36700 CLION - FRANCE

Date d'audit : 23/06/2020

Date limite de réaudit : 31/12/2021

Attestation valable jusqu'au 31/03/2022

Par : Thierry STOEDZEL, Directeur Général

Liste des produits couverts par l'attestation

N° produit	Nom du produit	
FR-047-001	Purée amande complète 350g	Jean Hervé
FR-047-002	Purée amande complète 700g	Jean Hervé
FR-047-003	Purée amande complète 5kg	Jean Hervé
FR-047-004	Purée amande complète 20kg	Jean Hervé
FR-047-005	Purée de noisette Bio 350g	Jean Hervé
FR-047-006	Purée de noisette Bio 700g	Jean Hervé
FR-047-007	Purée de noisette 5kg	Jean Hervé
FR-047-008	Purée de noisette 20kg	Jean Hervé
FR-047-009	Purée amande blanche 350g	Jean Hervé
FR-047-010	Purée amande blanche 700g	Jean Hervé
FR-047-011	Purée amande blanche 5kg	Jean Hervé
FR-047-012	Purée amande blanche 20kg	Jean Hervé
FR-047-013	Purée amande blanche sans cuisson 350g	Jean Hervé
FR-047-014	Purée amande blanche sans cuisson 700g	Jean Hervé
FR-047-015	Purée amande blanche sans cuisson 5kg	Jean Hervé
FR-047-016	Purée amande blanche sans cuisson 20kg	Jean Hervé
FR-047-017	Purée d'arachide 350g	Jean Hervé

Cette annexe technique n'est pas valable sans l'attestation indiquée

Elle doit être transmise à l'Association Française Des Intolérants Au gluten (AFDIAG) pour la validité du contrat de licence type ELS et l'utilisation du logo « épi de blé barré » européen sur l'emballage des produits sans gluten.

Pour contester la validité de cette attestation vous pouvez contacter :



Annexe Technique à l'Attestation

Numéro de l'Attestation : n° 20281/23062020

Version n° 2 en date du 27/01/2021

Nom et adresse du site de fabrication

JEAN HERVE
Rue de la République
36700 CLION - FRANCE

Date d'audit : 23/06/2020

Date limite de réaudit : 31/12/2021

Attestation valable jusqu'au 31/03/2022

Par : Thierry STOEDZEL, Directeur Général

Liste des produits couverts par l'attestation

N° produit	Nom du produit	
FR-047-018	Purée d'arachide 700g	Jean Hervé
FR-047-019	Purée d'arachide 5kg	Jean Hervé
FR-047-020	Purée d'arachide 20kg	Jean Hervé
FR-047-021	Purée de noix de cajou 350g	Jean Hervé
FR-047-022	Purée de noix de cajou 700g	Jean Hervé
FR-047-023	Purée de noix de cajou 5kg	Jean Hervé
FR-047-024	Purée de pistache 100g	Jean Hervé
FR-047-025	Purée de pistache 350g	Jean Hervé
FR-047-026	Purée de pistache 700g	Jean Hervé
FR-047-027	Purée de pistache 5kg	Jean Hervé
FR-047-028	Purée de pistache 20kg	Jean Hervé
FR-047-029	Purée de sésame 1/2complet 350g	Jean Hervé
FR-047-030	Purée de sésame 1/2complet 700g	Jean Hervé
FR-047-031	Purée de sésame 1/2complet 5kg	Jean Hervé
FR-047-032	Purée de sésame 1/2complet 20kg	Jean Hervé
FR-047-033	Purée de sésame noir 350g	Jean Hervé
FR-047-034	Purée de sésame noir 700g	Jean Hervé

Cette annexe technique n'est pas valable sans l'attestation indiquée

Elle doit être transmise à l'Association Française Des Intolérants Au gluten (AFDIAG) pour la validité du contrat de licence type ELS et l'utilisation du logo « épi de blé barré » européen sur l'emballage des produits sans gluten.

Pour contester la validité de cette attestation vous pouvez contacter :

Annexe Technique à l'Attestation

Numéro de l'Attestation : n° 20281/23062020

Version n° 2 en date du 27/01/2021

Nom et adresse du site de fabrication

JEAN HERVE
Rue de la République
36700 CLION - FRANCE

Date d'audit : 23/06/2020

Date limite de réaudit : 31/12/2021

Attestation valable jusqu'au 31/03/2022

Par : Thierry STOEDZEL, Directeur Général



Liste des produits couverts par l'attestation

N° produit	Nom du produit	
FR-047-035	Purée de sésame noir 5kg	Jean Hervé
FR-047-036	Purée de sésame noir 20kg	Jean Hervé
FR-047-037	Tahin purée de sésame décortiqué 350g	Jean Hervé
FR-047-038	Tahin purée de sésame décortiqué 700g	Jean Hervé
FR-047-039	Tahin purée de sésame décortiqué 5kg	Jean Hervé
FR-047-040	Tahin purée de sésame décortiqué 20kg	Jean Hervé
FR-047-084	Goma-sio de la mer 150g	Jean Hervé
FR-047-085	Goma-sio de la mer 300g	Jean Hervé
FR-047-086	Goma-sio de la mer 1,5kg	Jean Hervé
FR-047-087	Goma-sio 150g	Jean Hervé
FR-047-088	Goma-sio 300g	Jean Hervé
FR-047-089	Goma-sio 1,5kg	Jean Hervé
FR-047-090	Goma-sio 20kg	Jean Hervé
FR-047-091	Pâte de pistache à l'amande et au sucre 350g	Jean Hervé

Cette annexe technique n'est pas valable sans l'attestation indiquée

Elle doit être transmise à l'Association Française Des Intolérants Au gluten (AFDIAG) pour la validité du contrat de licence type ELS et l'utilisation du logo « épi de blé barré » européen sur l'emballage des produits sans gluten.

Pour contester la validité de cette attestation vous pouvez contacter :

Annexe Technique à l'Attestation

Numéro de l'Attestation : n° 20281/23062020

Version n° 2 en date du 27/01/2021

Nom et adresse du site de fabrication

JEAN HERVE
Rue de la République
36700 CLION - FRANCE

Date d'audit : 23/06/2020

Date limite de réaudit : 31/12/2021

Attestation valable jusqu'au 31/03/2022

Par : Thierry STOEDZEL, Directeur Général



Liste des produits couverts par l'attestation

N° produit	Nom du produit	
FR-047-092	Purée d'amande complète Bio 350g	Tibio !
FR-047-093	Purée d'amande complète Bio 700g	Tibio !
FR-047-094	Purée de noisette Bio 350g	Tibio !
FR-047-095	Purée d'amande blanche Bio 350g	Tibio !
FR-047-096	Purée d'amande blanche Bio 700g	Tibio !
FR-047-097	Purée de cacahuète Bio	Tibio !
FR-047-098	Purée de noix de cajou Bio 350g	Tibio !
FR-047-099	Purée de pistache Bio 100g	Tibio !
FR-047-100	Purée de sésame blanc Bio 350g	Tibio !
FR-047-101	Purée de sésame blanc Bio 700g	Tibio !
FR-047-102	Purée de sésame 1/2 complet Bio 350g	Tibio !
FR-047-103	Purée de sésame 1/2 complet Bio 700g	Tibio !
FR-047-115	Gomasio condiment sésame/sel Bio pot pet 150g	Tibio !
FR-047-116	Gomasio condiment sésame/sel Bio pot pet300g	Tibio !
FR-047-117	Gomasio aux algues Bio pot pet150g	Tibio !
FR-047-118	Gomasio aux algues Bio pot pet300g	Tibio !

Cette annexe technique n'est pas valable sans l'attestation indiquée

Elle doit être transmise à l'Association Française Des Intolérants Au gluten (AFDIAG) pour la validité du contrat de licence type ELS et l'utilisation du logo « épi de blé barré » européen sur l'emballage des produits sans gluten.

Pour contester la validité de cette attestation vous pouvez contacter :